

# Contrat jus de pommes/cidre

Date limite de remise du contrat : **18/03/2024**

**Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.**

<p>Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à respecter les principes de la charte AMAP</li><li>- à régler d'avance l'achat de ses produits.</li><li>- à prendre en compte les aléas de production</li><li>- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.</li><li>- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.</li></ul> <p>Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</p> <p style="text-align: center;"><b>Date et signature de l'adhérent</b> Le        /        / 2024</p>	<p><b>Le producteur Florian Raguenz</b> - quartier Urguri - 64310 St Pee a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP</li><li>- à livrer l'AMAP et à être présent les lundis, maison Oihartzuna, de 18h30 à 19h30</li><li>- A répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat. Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>Signature du producteur :</b></p>
--	--

**Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent :** ..... **HELBIDEA / Adresse :** .....

**Tel Domicile :** ..... **Mugikor / portable :** ..... **Courriel :** .....

**Dates des livraisons :** **lundis 25 mars , 22 avril, 20 mai, 17 juin 2024**

**Responsable contrat :** Marie Frahier

## INDIQUEZ LES QUANTITÉS DES PRODUITS :

Mozkinak/ Produits	Prezioa/Ta rif (TTC)	25/03	22/04	20/05	17/06	Total
Jus de pomme 1 L	4 €					
Sagarno 75 cL	4 €					
Cidre doux 75 cL	4 €					
Carton de 6 bouteilles	24 €					
Carton de 12 bouteilles	48 €					
<b>TOTAL</b>						

## **FERMOSCOPIE :**

Résumé par le producteur

**Exploitation :** La ferme Harismendia est une ancienne ferme des années 1600 qui est restée en activité jusqu'au années 1990 quand mon grand père a pris sa retraite. J'avais donc décidé depuis une dizaine d'année de lui redonner sa vocation initiale , chose que j'ai fait l'an dernier. Je cultive **3.5 ha de verger au quartier Urguri**, en mode très extensif en pré verger. La totalité de ces terrains ont été planté avec des pommiers que j'ai semé et greffé moi même, avec uniquement des variétés anciennes locales, que j'ai récupéré en prospectant dans les villages alentours, dans un but de préservation de la diversité variétale présente au pays basque. En plus de cela j'ai en gestion **2 ha a arbonne**, qui avait été planté par Estigar, avec des variétés locales qu'ils avaient récupéré via l'association sagartzea.

**Labelisation et type de culture :** Je n'adhère a **aucun label officiel** mais je garantis des pommes sans aucun traitement donc exempt de tout résidu chimique, contrairement à certaines chartes qui autorisent un certain nombre de traitements.

**Main d'oeuvre :** Je n'ai aucun employé actuellement et travaille seul, avec un peu d'entraide lors des grosses charges de travail.

**Vente :** Les débouchés sont peu nombreux pour le moment, quelques cavistes ou épiceries, quelques restaurants, le marché de saint péé et désormais l'AMAP.

**Pour avoir un reçu, téléchargez le contrat 2 fois ou imprimez une copie.**